

InfosMAG

Commune de Saint Michel de Chabrillanoux

N°2 - décembre 2019



DANS NOTRE COMMUNE
DES SAVOIR-FAIRE ET DES TALENTS :
2 COMPAGNIES
de théâtre et d'animations de rue :
L'ÉCHAPÉE BELLE
MELLE HYACINTHE & COMPAGNIE

Au conseil municipal



Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 16 septembre 2019

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 13/05, du 24/06 et du 15/07
- CAPCA : rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 26 juin 2019
- Organisation des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre
- Départ de Béatrice Anthérion
- Questions diverses (pré-bilan de la saison camping...)

L'an deux mil dix-neuf, le seize septembre, le Conseil Municipal de St Michel de Chabrilanoux, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Gilles LEBRE, Maire.

Date de convocation : 10 septembre 2019

Membres en exercice : 09 ; Présents : 06

Étaient présents : Mme Nathalie AUFRAND, Mme Joëlle DE PALMA, M. Gilles BRUN, M. Gilles LEBRE, M. Vincent SAUDUBRAY, M. Rémi CAUSSE

Procuration : M. Gérard BRUN à M. Gilles LEBRE

Secrétaire de séance : M. Rémi CAUSSE

Excusés : M. Gérard BRUN et M. Jean-Daniel BALAYN

- Approbation du compte rendu du 13/05, du 24/06 et du 15/07

Les trois derniers comptes rendus des conseils municipaux sont approuvés à l'unanimité.

- CAPCA : rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 26 juin 2019

M. le Maire expose les points essentiels du rapport et des charges transférées et rappelle quelques principes de fonctionnement entre la CAPCA et les communes membres. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

- Organisation des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

Le Maire rappelle l'accord passé avec la commune de St Maurice pour cette année de regrouper les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre sur une seule commune avec l'idée d'alterner d'une

année sur l'autre. Cette année la cérémonie du 11 novembre se tiendra à St Maurice. Le conseil approuve ce fonctionnement à l'unanimité. Il devrait être reconduit l'année prochaine.

- Départ de Mme Anthérion, notre secrétaire de Mairie

M. le Maire annonce le départ de Béatrice Anthérion sur un autre poste de secrétariat pour la fin de l'année. Il est en recherche d'une nouvelle personne sur ce poste qui concerne aussi la Mairie de St Maurice, assez vite pour permettre un tuilage et une bonne transmission des informations.

QUESTIONS DIVERSES :

- Un panneau de voie sans issue sera posé à la descente du camping. Un autre sera posé dans le village.

- Il est prévu de tracer au sol les places de parking publiques derrière la Ceresaie.

- Pour les travaux de voirie sur la voie douce et suite à l'appel d'offres, c'est la société SCR qui a été choisie.

- Suite au cambriolage de la poste, une alarme a été installée et il sera bientôt posé un volet métallique.

- Cantine scolaire : Suite aux nombreux ratés de début d'année concernant les inscriptions des élèves à la cantine, M. le Maire propose de réunir rapidement les parents d'élèves pour entériner le nouveau règlement ; l'inscription doit se faire désormais le lundi pour la semaine suivante.

- Pré-bilan du camping : M. le Maire fait part de sa satisfaction à propos de la saison écoulée. L'objectif premier de mixité des populations a été atteint, les gérants se sont montrés « fédérateurs ». D'autre part l'objectif financier semble en bonne voie d'être lui aussi atteint, malgré la baisse de fréquentation générale observée sur le département. Une commission camping sera réunie en octobre pour débattre du meilleur statut à prévoir pour la saison prochaine.

- M. le Maire informe le conseil des décisions prises lors de la dernière commission agriculture, notamment la présentation du SCOT fixée au vendredi 22 novembre à 18 heures, suivie d'un débat. Toute la population sera conviée. Le retour très positif sur les marchés d'été du dimanche matin nous encourage à soutenir un élargissement de la saison des marchés pour 2020.

- M. Causse se propose de faire de la publicité sur le référendum d'initiative partagé en cours par le canal de la mailing list de la Mairie afin d'informer les citoyens de leurs droits. Le conseil approuve.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.



COMMISSION AGRICOLE

Après plusieurs réunions de travail entre la mairie et les exploitantes et exploitants agricoles, plusieurs points ont été abordés :

- La déprise agricole
 - La transmission des exploitations
 - L'installation des jeunes
 - Les circuits courts
 - L'exploitation de culture bio
- Avec l'accord de la mairie, la création d'un marché de producteurs et d'artisanat a vu le jour cet été. Pour un premier jet, ce fut une belle réussite avec une bonne fréquentation et de la bonne humeur.



ET LA FIBRE OPTIQUE, C'EST POUR QUAND ?

L'arrivée de la fibre optique sur notre commune, portée par ADN (Ardèche Drôme Numérique) est prévue fin 2022 - début 2023. Pour que celle-ci soit déployée sur l'ensemble des foyers de St Michel de Chabrilanoux, il est nécessaire de lancer une étude « d'adressage » en début d'année visant à identifier chaque maison de notre territoire.

L'article L. 52-1 alinéa 2 du Code électoral précise que :

« À compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin. »

Les bulletins municipaux peuvent poursuivre leur parution et avoir un caractère neutre et informatif. Le document doit présenter un contenu habituel et revêtir une présentation semblable aux précédentes éditions. Il est interdit à un candidat sortant de signer une tribune politique dans le bulletin municipal.

SOMMAIRE

- 2 - Au conseil municipal
- 6 - Travaux, entretien et équipement
- 9 - Vie associative
- 10 - Camping
- 12 - Des savoir-faire et des talents
- 14 - Vie municipale
- 16 - Agenda

Mairie de Saint Michel de Chabrilanoux
Tél : 04 75 66 24 84
www.saint-michel-de-chabrilanoux.fr
Courriel : mairie-smic-chab@orange.fr
Directeur de publication : Gilles Lèbre
Comité de rédaction :
municipalité de Saint Michel de Chabrilanoux
Crédits photos :
municipalité de Saint Michel de Chabrilanoux
Graphisme :
municipalité de Saint Michel de Chabrilanoux
Impression : Pixartprinting

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 21 octobre 2019

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal
- Camping : mode de gestion
- Marché de travaux : choix de l'entreprise
- Recrutement d'un agent recenseur
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2e classe pour le remplacement de Béatrice Anthérion
- Subventions aux associations
- Questions diverses

L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un octobre, le conseil municipal de St Michel de Chabrilanoux, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Gilles LEBRE, maire.

Date de convocation : 14 octobre 2019

Membres en exercice : 09 ; Présents : 05 ; Nombre de votants : 08 ; Pour : 08 ; contre : 0 ; Abstentions : 0

Étaient présents : Mme Nathalie AUFRAND, M. Jean-Daniel BALAYN, M. Gilles LEBRE, M. Gilles BRUN, M. Vincent SAUDUBRAY.

Procurations : de M. Gérard BRUN à M. Gilles LEBRE, Mme Joëlle DE PALMA à M. Gilles BRUN, et M. Rémi CAUSSE à M. Jean-Daniel BALAYN

Excusés : Mme Joëlle DE PALMA, M. Rémi CAUSSE, M. Gérard BRUN

Secrétaire de séance : M. Vincent SAUDUBRAY

- Compte rendu du dernier conseil municipal :

Le compte rendu du conseil municipal du 16 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

- Mode de gestion du camping :

M. le Maire rappelle que l'année 2019 s'est déroulée sous une gestion saisonnière.

Il propose de reporter ce mode de gestion sur l'année 2020, car la mise en place d'une DSP mérite de prendre son temps pour définir avec précision les besoins et devoirs de chacun ; La DSP restant l'avenir pour la gestion du camping.

Vote de la gestion 2020 : approuvée à l'unanimité.

Jean-Daniel BALAYN précise que la saison lui semble avoir été satisfaisante et que l'équipe de gestionnaire de cette année a contribué à ce bon résultat. Il confirme que la DSP est à prévoir pour les futures années mais exprime son regret de voir s'éloigner la gestion participative de ce camping. Il demande à maintenir un objectif de développement durable.

M. le Maire précise que cela peut faire partie des critères de la DSP, car c'est le conseil qui établira les lignes principales de cette DSP et réaffirme, à la suite des propos de Jean-Daniel BALAYN, le besoin de prendre du recul sur ces différents critères afin d'établir un contrat gagnant pour la commune et les futurs gestionnaires

Le camping est un vrai dynamisme pour la vie communale mais est loin d'être la seule problématique de notre commune.

- Marché de travaux : Choix de l'entreprise

Le choix pour les travaux de voirie s'est porté sur la Sté S.C.R. pour un montant de 59 142 € HT. La commune a reçu par courrier la confirmation de la région d'une subvention de 19 000 € sur l'avant-projet.

Rappelons que 50 % du montant restant est pris en charge par la CAPCA. Vote du choix de l'entreprise : approuvé à l'unanimité.

- Recrutement d'un agent recenseur :

Pour les besoins du recensement, cette tâche est proposée à un agent communal titulaire à temps non complet ; il sera rémunéré en heures complémentaires, avec une indemnité forfaitaire de déplacement de 200 euros.

Vote : approuvé à l'unanimité.

- Création d'un poste adjoint administratif :

M. le Maire précise que le recrutement a déjà été fait conjointement avec le Maire de St Maurice. À donc été créé un poste de 17 h, pourvu par un CDD de 1 an renouvelable, à compter du 4 novembre 2019.

- Subventions 2020 pour les associations :

M. le Maire liste les associations qui ont fait une demande ainsi que les montants alloués. Vote : approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Pour information : les emplois (entretien de la voirie) sont terminés sur l'ensemble de la commune.

La Région a accordé une subvention pour la rénovation de la piscine et pour la signalétique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

- 01** Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »
- 02** Identifiez-vous ou créez votre compte sur www.service-public.fr ou via FranceConnect
- 03** Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire
- 04** Fournissez les pièces justificatives demandées

VOS DATES CLÉS

7 DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES **février 2020**

15 et 22 1^{er} ET 2^o TOURS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES **mars 2020**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

POUR LE SAVOIR :

- 1/** Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « Élections » sur le service en ligne « Interroger sa situation électorale »
- 2/** Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)
- 3/** Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune.
- 4/** Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
- contacter votre maire
- vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections »

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Travaux, entretien et équipement



CONSTRUCTION ET RÉFECTION DE LA VOIE DOUCE (ISSANTOUANS)

Ancienne voie ferrée reconvertie en voie verte, la voie douce « Dolce et Via » s'étend sur environ 41 km, de la Voulte-sur-Rhône au Cheylard. Elle traverse de nombreuses communes de la CAPCA.

Le secteur de St Michel représente une longueur de voirie de 2,5 kilomètres partant des Salins (limite avec les Ollières-sur-Eyrieux et Gaperoux, limite avec St Sauveur-de-Montagut).

Nous trouvons sur notre voie diverses activités économiques comme Aquarock, Eyrieux Sport (départ canoës) et le restaurant La Cabane.

À noter que cette voirie est une voie partagée entre voitures, vélos et marcheurs, limitée à 30 km/h.

L'équipe municipale a choisi de mettre en place un revêtement en enrobé sur la partie Gaperoux-Issantouans (partie la plus urbanisée) pour bénéficier du même confort de roulage et de réduction du bruit et afin d'être cohérent dans le choix des matériaux avec la commune de St Sauveur-de-Montagut.

La partie quartier Issantouans, jusqu'au parking d'Aquarock, a été traitée avec la mise en place d'un bicouche comme à l'origine et d'une construction de chaussée sur 200 mètres au-dessus du restaurant La Cabane, pour éviter le soulèvement de poussière généré par les véhicules.



Ce chantier, d'un coût supérieur à 24 700 euros HT et conformément à la règle des marchés publics, a nécessité un appel d'offres aux entreprises de travaux publics. À la suite de cette consultation et sous l'égide de la DDT, la société SCR de Saulce a été retenue.

Détails :

- Construction de chaussée en enrobé (900 mètres linéaires)
- Revêtement bicouche (800 mètres linéaires)
- Construction de chaussée neuve (200 mètres linéaires)

Chiffres :

Coût total : 57 687,10 euros HT

Subvention de la Région :

17 306 euros

Prise en charge par la CAPCA :

20 190 euros HT

Reste à charge pour la commune :

20 191,10 euros HT



SÉCURISATION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Suite à l'effraction de notre agence postale au cours du mois de juillet, nous avons sécurisé le bâtiment avec un système d'alarme et la pose d'un rideau métallique correspondant aux normes et exigences des assurances. Nous avons déposé un dossier de subvention auprès de La Poste et de la commission des agences postales communales ; nous avons obtenu l'intégralité du financement des travaux, qui se décompose de la manière suivante :

- Mise en place d'alarme intrusion par l'entreprise Mounier de Privas (**coût 1 689,74 euros**)

- Mise en place d'un rideau anti-effraction par l'entreprise Antouly des Ollières-sur-Eyrieux (**coût 1 646,95 euros**)

Notre agence postale communale a été classée 1^{re} en termes de chiffre d'affaires et de fréquentation sur les 11 agences postales communales de la vallée.

SALLE POLYVALENTE

La mise en place de nouveaux barillets et d'une serrure avec crémone incendie a été effectuée pour répondre aux normes incendie concernant les bâtiments recevant du public.



ENTRETIEN DE NOTRE VOIRIE COMMUNALE

Par souci d'économie, le rebouchage des nids-de-poule a été assuré par notre service technique et des élus.

GOUDRONNAGE (EMPLOI)

Entreprise Les Goudronneurs Ardéchois : 20 tonnes d'émulsion. (**coût 26 212,50 euros TTC**)

FAUCHAGE BORDS DES ROUTES ET TALUS

Entreprise Apex Bois (**coût 4 200 euros TTC pour 67 heures**)

SIGNALÉTIQUE

La signalétique sera terminée en début d'année.

Coût de la dernière partie réalisée : 11 667,74 TTC

Subvention de la Région pour un montant de 3 889 euros.

Reste à charge pour la commune un montant de 7 778,74 euros.

L'ensemble des poteaux et bandeaux seront posés par notre service technique.



CAMPING (piscine)

Le changement du revêtement PVC du bassin, la réfection et la mise aux normes des bondes de fond ont été réalisés (**coût 20 112 euros**).

Subvention de la Région pour un montant 6 394 euros.

Nous avons reçu une dotation d'un montant de 2 633,17 euros (DETR) pour la production d'eau chaude (chaudière gaz).

À savoir

La salle polyvalente sera soumise en début d'année au contrôle de la commission de sécurité (source préfecture), portant sur la conformité des installations électriques et des dispositifs de protection contre l'incendie, conformément aux normes s'appliquant aux établissements recevant du public (écoles, cantines, églises, etc.).

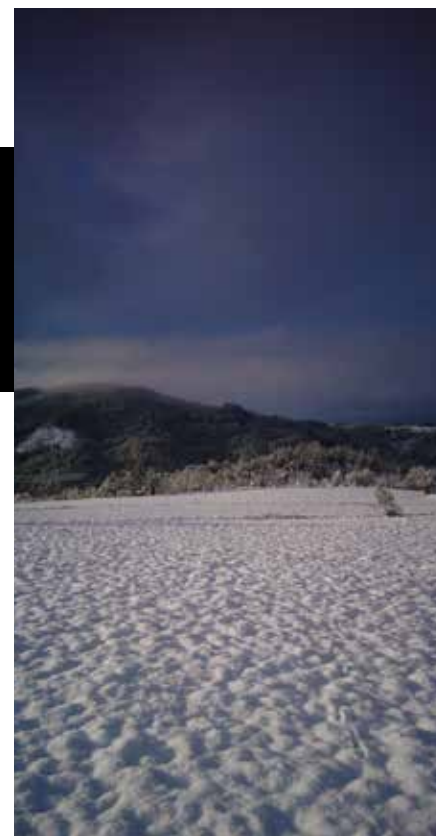


ÉCOLE

Cette année, nous avons un effectif de 36 enfants et nous nous en réjouissons. Un effort particulier a été fait pour l'achat de matériel informatique (5 ordinateurs portables), la mise en place d'un mobilier adapté aux tout-petits pour la cantine (tables, chaises et bureaux). En ce qui concerne la sécurité des enfants lors de leur utilisation de la cour et de l'espace vert, une nouvelle clôture et un portillon ont été posés afin d'éviter les intrusions, notamment des chiens.

Chiffres :

Matériel informatique
Coût : 1 710 euros
Mobilier
Coût : 2 582,11 euros
Clôture
Coût : 4 545,36 euros



ÉPISODE NEIGEUX

Notre commune a été particulièrement touchée par l'épisode neigeux du 14 novembre 2019 qui a bloqué la circulation sur notre voirie communale. Nous pouvons dire aujourd'hui que notre plan de déneigement a bien fonctionné, compte tenu des nombreux arbres tombés sur nos routes, des poteaux cassés et des lignes électriques et téléphoniques mises à mal. Le réseau routier a été praticable dès le 15 novembre à 15 heures. Merci à l'entreprise Apex Bois et à notre service technique pour leur réactivité et leur efficacité. Merci à tous les administrés pour leur patience et leurs coups de main. Suite à ces dégâts, toute personne est invitée à signaler en mairie les poteaux cassés ou menaçant de tomber, afin que l'information soit transmise au SDE qui prendra en charge les travaux de remise en état.

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA



En France, plus de 13,7 millions de personnes sont retraitées.

L'association UNRPA Ensemble et Solidaires propose des activités ludiques, sportives, culturelles et sociales et permet à ses adhérents de vivre leur retraite en harmonie, autour de rencontres et de temps amical partagé.

Elle propose, en plus des aides aux plus démunis, des compléments de remboursements financiers pour les frais de santé ou, pour les plus dépendants, l'AAD (Aide Ardèche Domicile).

La fédération nationale communique avec nos dirigeants de l'État pour améliorer les retraites et les situations des plus fragiles d'entre nous.

L'UNRPA Ensemble et Solidaires met à la disposition de ses adhérents :

- Des activités gratuites dans des locaux habilités ; notre club profite des deux salles communales de St Michel et de St Maurice
- L'assurance MMA couvrant toutes les activités
- L'aide aux plus démunis via le CSV (comité solidarité vieillesse)
- Une mutuelle

- L'AAD (aide à domicile) pour les plus dépendants

- La revue trimestrielle, éditée par la fédération nationale, qui informe sur les sujets d'actualité, la vie des clubs et des fédérations.

Avec ses 50 adhérents, notre club est un tout petit club.

Nous sommes toutes et tous là pour nous faire plaisir, être ensemble, nous rencontrer souvent et passer des bons moments, deux mercredis par mois.

Ce club est aussi là pour aider les personnes qui en ont besoin.

Nous organisons :

Des repas, deux voyages par an, un loto annuel, des rencontres avec d'autres clubs.

Lors de nos rencontres bimensuelles, nous organisons des jeux de société, de cartes, des parties de Scrabble, ou de tarot, entre autres.

L'été, nous nous retrouvons pour des promenades ou des parties de pétanque autour d'une collation.

La présidente

Cette année :

- La Maoche

Plat traditionnel de la Haute-Ardèche, que nous sommes allés déguster avec délice. Nous en avons profité pour visiter quelques monuments du coin.

- Upie, jardin aux oiseaux

Nous avons passé une journée féerique et exceptionnelle parmi les oiseaux exotiques.

- Saintes-Maries-de-la-Mer

Nous avons profité d'un petit moment de dépaysement dans le Sud, près de la mer et de toutes ses merveilles. Et bien sûr, nous avons dégusté quelques repas, parfois avec nos amis des autres sections.

Camping : saison 2019 BILAN

De Raphaëlle et Florent



Enfin la saison 2019 est close, à l'exception de quelques désagréments dus à la neige ; le camping est en état d'hivernage !

Sur un plan comptable, nous avons réalisé un chiffre d'affaires d'environ 48 000 € pour un bénéfice de 17 500 €.

Sur un plan humain, celui qui nous intéresse, le bilan est très positif.

Nous sommes arrivés dans un contexte méconnu avec des défis de taille à différents niveaux. Tout d'abord, la prise de poste tardive nous a forcés à faire des choix et à privilégier certains aspects plutôt que d'autres. Le désir d'offrir un modeste espace de restauration dans un cadre chaleureux nous a demandé de l'imagination et une réactivité appropriées.

La rencontre avec « les gens » a été aussi une grande source d'énergie, de friction parfois mais pour la simple et bonne raison qu'il fallait se rencontrer !

Quel défi de cette taille, à une échelle

aussi grande, se réalise sans prises de position, sans postures, sans règles, sans échanges ?

Pour finalement avoir été très touchés d'avoir vu l'ensemble des couleurs, des étiquettes, des familles, des différences prendre part, chacune à leur manière, à la vie de cette saison.

Nous avons pu constater à quel point Saint Michel est un village riche, un bastion de valeurs d'antan, d'ambitions de demain.

La Chabriole en est le meilleur exemple... Cette capacité à se rassembler, à accueillir, autant de gens dans un esprit fraternel et solidaire.

Oui, Saint Michel et son camping sont encore une force à part dans un contexte économique de consommation effrénée, de réglementations aussi nombreuses que ridicules...

Ce camping vit au rythme de son village, c'est ainsi, et c'est pourquoi ce camping doit rester municipal.

Alors la question n'est pas de savoir, au moment où les gens ont besoin de fraternité, de partage et nos jeunes

d'un chemin qui les inspire, s'il faut un camping à Saint Michel, un lotissement ou un parc aquatique !

Mais quel camping ses habitants sont-ils désireux de s'offrir, dans un projet permettant à chacun de se sentir représenté et libre d'échanges...

La grande force de Saint Michel, à l'heure où le désengagement de l'État envers les collectivités locales est le plus cruel, c'est d'avoir une capacité de gestion pragmatique et connectée aux réalités, et un fondement affectif et historique puissant.

C'est aujourd'hui rare et mérite d'être signifié !

Pour notre part, cette expérience de « semi-gérance sous protectorat municipal » a eu l'intérêt d'offrir aux administrés un lieu neutre non régi par un groupe plus qu'un autre.

Ceci a permis des échanges fondamentaux sur la vision qu'a chacun du comment vivre ensemble, et dans quel monde, pour les années à venir. Si l'âme du camping est sans aucun doute municipale, il faut des gages



autres que symboliques de cette ambition !
Des actes de terrain, des actes humains !

Dans les échanges que nous avons eus sur une éventuelle deuxième saison, il nous apparaissait nécessaire qu'il y ait de notre part, autant que de la municipalité (quelle qu'elle soit), des marques d'investissement au profit du village et de ses habitants.

Nous avons eu certains regrets dus au manque de temps et qui se sont confirmés de manière flagrante ; voilà pourquoi nous avons fait part de nos ressentis autant que de notre vision des choses, que nous soyons ou pas ici une année de plus.

Pour être clairs, nous pensons que l'espace en face du snack, qui sert au mieux d'emplacement de tentes et au pire de parking, a vocation à être aménagé différemment pour lui donner un caractère familial et ludique.

Ceci avec le rapprochement du terrain de pétanque, l'aménagement de l'espace jeux et détente pour les enfants

sous les arbres, l'installation de tables de pique-nique, le tout ambiancé par les barbecues et la plancha de manière centrale et distincte de la partie commerciale, sans que ceci ne nuise en rien à une pseudo-rentabilité économique, j'en suis certain.

Les gens qui pique-niquent se baignent, les gens qui se baignent prennent éventuellement une glace ou une boisson... C'est le tout qu'il faut considérer. Et ce tout est possible à Saint Michel !

Un réaménagement progressif du terrain de basket serait un signe fort d'intérêt et de confort pour les familles et enfants qui profitent de l'espace désuet tout au long de l'année.

Et des idées et des chantiers, il y en a pour faire ! Faire de ce camping un lieu de vie fraternel, réjouissant, avec les contraintes budgétaires, les événements climatiques, les aspirations de chacun.

Nous souhaitons profondément, indépendamment de notre présence, que le village s'offre un camping mu-



nicipal à sa dimension. Pour une raison basique... C'est que ce village en a toutes les convictions, le courage et les outils humains !

Merci du plus profond de notre cœur de nous avoir si bien accueillis, comme la formule le laissait entendre, et pour nous avoir donné (et peut-être pour avoir reçu) bien au-delà de nos espérances... et des vôtres !

À titre personnel cette fois, je pense viscéralement qu'à partir du moment où le monde sauvage de la grande distribution, du capital, de l'individualisme, de la rentabilité ne nous convainc absolument pas, il est de notre ressource de faire de ce camping un lieu audacieux, avant-gardiste, fort et fraternel, et de notre devoir de continuer à faire de la caillette, des « œufs de poule », des jardins, de rire fort, de trinquer, de s'engueuler, de s'embrasser, de danser, de bâtir un monde Ensemble !

Merci
RAPHAËLLE YANEZ
FLORENT CLÈRE-SPERRI

DES SAVOIR-FAIRE ET DES TALENTS : 2 COMPAGNIES de théâtre et d'animations de rue : L'ÉCHAPÉE BELLE MELLE HYACINTHE & COMPAGNIE

Le petit village de Saint Michel de Chabrillanoux, bien connu pour son dynamisme culturel et artistique, héberge deux compagnies de théâtre et d'animation de rue.

COMPAGNIE L'ÉCHAPÉE BELLE

En 1998, Alain Liger et Virginie Després (Fanfan) partent sur les routes d'Ardèche avec six roulottes tirées par des chevaux, accompagnés d'une kyrielle d'artistes. Ainsi naquit l'Échappée Belle, compagnie de théâtre, qui diffuse aujourd'hui ses spectacles dans toute la France.

Plus de 20 ans plus tard, l'Échappée Belle est fière de réunir des professionnels du spectacle – marionnettistes, musiciens, danseurs, plasticiens, comédiens, chanteurs –

d'Ardèche et des alentours, qui ont la conviction que le monde rural a ses propres richesses à exprimer et qu'il constitue un terreau fertile pour un art vivant et contemporain.



Leur passion ? Jouer à bras-le-corps, créer et secouer en tous sens les contes, légendes et histoires choisis dans le patrimoine traditionnel et contemporain.

Et ceci pour nous les offrir avec verve, vivacité et humour !

Leur travail : relier le corps postural à l'émotion en passant par le mouvement.

L'Échappée Belle est aussi investie dans les projets locaux, comme le festival jeune public Cabrioles à Saint Michel de Chabrillanoux. Virginie

Després est la directrice artistique de cet événement depuis sa création en 2004.

La Compagnie propose également des ateliers, stages (théâtre, clown, etc.) et des rencontres interdisciplinaires « théâtre et danse », « théâtre et yoga »...

Le temps fort de l'été 2019 :

Une nouvelle tournée en roulottes a eu lieu durant les mois de juin et juillet sous la forme d'un festival itinérant « Marche ou rêve ». C'est une dizaine de communes qui ont accueilli ce festival hors du commun où les professionnels de la compagnie invitaient le public pendant 4 jours à suivre des ateliers chant / théâtre / clown / peinture... Pour une restitution lors d'un temps fort, leur fameux cabaret sous les étoiles.

Les projets de la compagnie ?

De nouvelles farces qui ont inspiré le répertoire de Molière et un nouveau spectacle très jeune public, « Mon arbre » (un hommage à l'Ardèche et à l'adoption), sont actuellement en cours de création.

COMPAGNIE MELLE HYACINTHE & COMPAGNIE.

En 2011 Melle Hyacinthe prend vie en tant que collectif de la Compagnie de théâtre l'Échappée Belle.

Ce collectif a une vocation claire : proposer des animations et des spectacles familiaux et pour les plus jeunes dans un esprit écoresponsable et festif !

En 2017 et étant donné le succès de ses animations mécaniques, Melle Hyacinthe & Compagnie prend son envol et devient une compagnie dédiée à l'animation et aux spectacles solidaires. Virginie Després en est la directrice artistique.

À ce jour, elle vous propose son désormais célèbre Zoo Déglingo, manège à pédales pour les 7 mois – 5 ans, et depuis le printemps 2016, un concept unique en Europe, Ritournelle, mini-grande roue à pédales, pour les 3 à 10 ans, de presque 7 mètres de haut !

Et ce n'est pas tout... Un nouveau manège à sensations fortes – et toujours à pédales – a vu le jour en juin 2019 : Moon Bao est proposé aux publics sous forme d'un entresort sur mécanique spectaculaire.

2019-2020 sera donc une période créatrice et novatrice pour nos compagnies. Et ce sont 15 artistes et 2 chargées de diffusion et d'administration qui travaillent actuellement avec ces deux compagnies.

Vous l'aurez compris, l'Échappée Belle, Melle Hyacinthe et Cie et leurs acolytes n'ont pas fini de vous surprendre !

Au printemps 2018, Alain Liger nous quitte bien trop tôt, mais « l'orphelin a des centaines de mères et de pères » et l'équipe artistique de l'Échappée Belle, malgré un grand vide, s'est accordée à penser que le meilleur des hommages est dans les créations présentes et à venir.*

**proverbe libyen (1876)*

Vie municipale : retour en images



UN BON MOMENT AVEC LES AÎNÉS

Le conseil municipal a convié nos aînés pour un après-midi de rencontre et de convivialité autour d'un café, de papillotes et d'un petit vin blanc. Un joyeux moment de partage. Un colis de Noël leur a été remis à l'issue de ce sympathique moment.



NÖEL DES ENFANTS



DÉPART DE BÉATRICE

Béatrice Anthérion, notre secrétaire de mairie, est partie découvrir d'autres horizons, nous la remercions vivement pour le travail qu'elle a accompli au sein de notre commune, Isabelle Aurel est notre nouvelle secrétaire. Bienvenu à Isabelle et nous souhaitons à Béatrice une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.



LE FESTIVAL DE LA CHABRIOLE : gestion des déchets, pour un éco-festival...

En lisant ces lignes, beaucoup se souviendront des dimanches matin de festival et des « arènes André Chave » jonchées de détritus divers, et plus particulièrement de gobelets plastiques et autres barquettes à frites ! Ils se souviendront aussi de l'état du village et de ses abords le lundi matin qui nous demandait un travail monumental pour rendre un village à peu près propre...

Il nous a fallu beaucoup de temps, le poids des habitudes aidant, pour se remettre en cause ! Mais sachant que seuls les « imbéciles ne changent pas d'avis » le FJEP, toutes générations confondues, a pris le taureau par les cornes il y a deux ans pour arriver au spectaculaire résultat que chacun a pu constater à l'occasion de ces deux derniers festivals ! C'est avec l'aide d'une association du sud Ardèche, « Connexion » spécialisée dans la gestion des déchets dans l'événementiel que nous avons pu mettre en œuvre une pratique plus vertueuse : pour cela, du gobelet plastique jetable, nous avons du passer au gobelet lavable et récupérable « éco-cup », et en acheter 40000 ; De la même manière en ce qui concerne les barquettes à frites pour lesquelles nous avons du trouver nous même le fabriquant...

La deuxième entrée pour un « éco-festival » concerne la gestion de la vaisselle utilisée pour les repas, non plus jetable, et le tri sélectif des déchets : là encore, l'appui des « Connexions » a été essentiel pour arriver au résultat que l'on sait... Il est à noter l'appui de la CAPCA qui met à disposition des bacs supplémentaires.

Il convient maintenant de pérenniser ces pratiques dans le temps, le plus difficile étant de trouver une équipe de bénévoles dédiée à ces tâches ! Mais le mot « impossible » est banni à St Michel...

Jean-Claude PIZETTE,
Président du FJEP

INCIVILITÉS PARLONS-EN

L'espace dans lequel nous vivons doit être respecté, nous devons le préserver ; il est d'ailleurs exceptionnel, puisque nous sommes au sein du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche... Alors essayons, tous, de faire mieux.



Infos

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi après-midi
de 14 h 00 à 17 h 00

Mardi matin
de 9 h 00 à 12 h 30

Mercredi matin
de 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi matin
de 9 h 00 à 12 h 30

Samedi matin sur rendez-vous avec
monsieur le Maire ou les Adjoints

AGENCE POSTALE

Lundi
de 9 h 30 à 11 h 30

Du mardi au vendredi
de 9 h 00 à 11 h 30

BIBLIOTHÈQUE

Période scolaire :

Jeudi
de 16 h 30 à 18 h 30

Samedi
de 10 h 00 à 12 h 00

Vacances scolaires :

Samedi
de 10 h 00 à 12 h 00

Agenda

17 janvier à 18 H 30

Présentation des vœux de l'équipe municipale
Salle polyvalente

25 janvier

Après-midi jeux, organisée par l'Amicale Laïque
Salle polyvalente

1^{er} mars à partir de 14 H 00

Loto organisé par l'ACCA (association des chasseurs)
Salle polyvalente

8 mars à 14 h 00

Loto organisé par ENSEMBLE ET SOLIDAIRES unrpa
Salle polyvalente

15 et 22 mars

Élections municipales, bureau ouvert de 8 h 00 à 18 h 00

BELLE ANNÉE

2020

INVITATION

Vendredi 17 janvier à 18h30
Salle polyvalente

L'ensemble de vos élus vous convient à la présentation des vœux
suivie d'un apéritif, moment de convivialité et de dialogue.

Commune de Saint Michel de Chabrilanoux



Le conseil municipal et les employés communaux vous
souhaitent une très belle année 2020